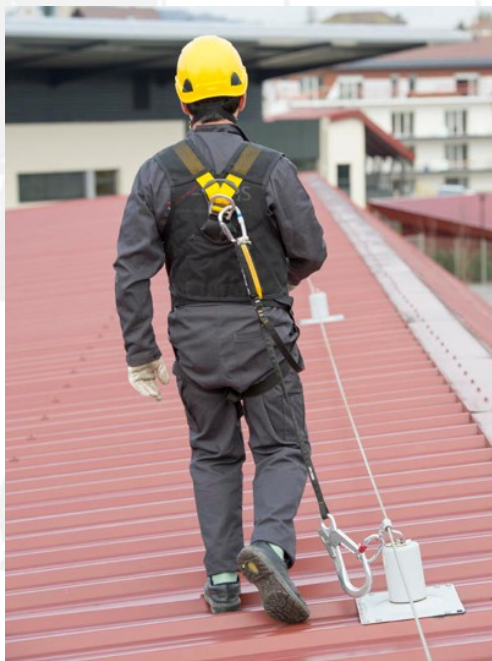


LIGNES DE VIE



Qu'est-ce qu'une ligne de vie ?

Une ligne de vie est un dispositif qui permet à l'utilisateur de se déplacer sur une zone définie sans avoir besoin de se déconnecter, et donc de s'exposer dans des zones où les risques de chute sont élevés.

Ainsi, l'utilité d'une ligne de vie dans tous vos ouvrages réalisés en hauteur ou dans des environnements accidentels n'est plus à prouver.

Les opérateurs viennent fixer le point d'attache de leur EPI (Équipement de Protection Individuelle) sur le câble ou rail, lui-même fixé à l'aide d'ancres fixes appelées potelets ou points d'ancrage, sur la structure.

L'intérêt d'une ligne de vie

Grâce à l'ancrage mobile permis par une ligne de vie, le travailleur peut circuler sur les ancres structurelles sans que la sécurité ne cède. En cas de chute en hauteur, il y a un absorbeur d'énergie disposé aux extrémités de la ligne qui a pour rôle d'amortir tous les efforts fournis. Le dispositif est déformé de telle sorte qu'il contribue à l'absorption d'énergie. Cela réduit significativement les efforts transmis à la structure.

Très souvent, on installe une ligne quand un ouvrier travaille de manière permanente sur une surface dangereuse, sans protection, où les déplacements horizontaux, verticaux et inclinés sont inévitables. Il peut s'agir de toitures de terrasses, de toitures pentes, de machines et de chemin de pont roulant. Il peut également être question d'installations photovoltaïques, de structures verticales et même de façades hautes.

Adopter une ligne de vie présente de nombreux avantages, parmi lesquels :

- Une très grande sécurité : les risques de chutes sont grandement diminués
- Une très bonne ergonomie : les utilisateurs n'ont pas besoin de se déconnecter au moment de traverser les différentes pièces intermédiaires du dispositif
- Une prévoyance efficace : chaque ligne de vie dispose d'un avertisseur, une sorte de voyant rouge, qui apparaît sur l'absorbeur d'énergie lorsqu'une chute est sur le point de se produire sur l'équipement
- La solidité : généralement, une ligne de vie est réalisée à base de matériaux solides qui lui garantissent une longue durée de vie.

Une ligne de vie peut être :

- Horizontale
- Verticale
- Mixte ou inclinée (avec au moins une section horizontale et une verticale).

Le choix du dispositif en question dépend des contraintes du terrain, toujours dans l'optique d'assurer une protection maximale au travailleur qui s'y attache.

La réglementation en lien avec les lignes de vie

La norme EN 795 correspond aux exigences techniques concernant « l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur – Dispositifs d'ancrage ». Elle définit par exemple les contraintes auxquelles doivent résister les solutions techniques, la manière dont elles doivent être contrôlées et homologuées, pour obtenir l'autorisation de commercialisation.

La norme divise les solutions anti-chute en cinq catégories de dispositifs d'ancrage (classe A à E), dont deux concernent les lignes de vie :

- La Classe C ou Type C ou EN 795-C : Elle qualifie les lignes de vie
- La Classe D ou Type D ou EN 795-D : Elle regroupe les systèmes à rails

La pose de la ligne de vie doit quant à elle suivre la recommandation R 430 de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés). Celle-ci définit toutes les conditions d'installation et d'utilisation de ce matériel.

La durée de vie

Les fabricants proposent en général une durée de vie entre 10 ans et 5 ans dans des conditions de faible utilisation et en milieu non pollué. Cette durée peut varier en fonction du type d'ancrage, de l'intensité d'utilisation et de l'agressivité du milieu. Un milieu acide, corrosif, ou des projections conduisent à une dégradation plus rapide donc à un remplacement plus rapide.

La réglementation ne définit pas de périodicité pour les vérifications en exploitation des points d'ancrage. Cependant sur la base des dispositions prévues par l'arrêté du 19 mars 1993 relatif à la vérification périodique des EPI, il est recommandé d'effectuer une vérification annuelle.

Une ligne de vie étant constituée de plusieurs pièces, si l'une d'entre elles est déformée ou endommagée, cela ne signifie pas forcément qu'il faille changer entièrement le dispositif. S'il s'agit d'une pièce intermédiaire, il est possible de ne remplacer que cette dernière.

